Animateur : M. Pierre DEMONT
Présents : Mmes RAINAUD- SUCHARYNA-
MM. BUERGO – CAILLAUD- LASNIER-PINEAU- CHARRIER- ROULON – CLOCHARD-SELLE- BLANCHETON-

Membres excusés : Mme Barbara SAUZE et Mr Jean GUILLEN

La CDTIS souhaite un prompt rétablissement à Barbara Sauze et à Jean Buergo

RAPPEL AUX MUNICIPALITES ET AUX PRESIDENTS DE CLUB

Avant toute modification de vos installations, prenez contact avec la commission des terrains et infrastructures sportives afin :
- de construire ou modifier selon les normes en vigueur.
- de voir s'il est possible de monter un dossier de subvention FAFA.
- d'actualiser le support informatique CDTIS.

FAFA

Dossiers en cours :

- Montmoreau (vestiaires)
- Ruelle (éclairage)

Les *1er dossiers FAFA ont été informatisés. Ces dossiers passeront en commission Ligue, le 19 décembre 2017*

Dossier attente fin de travaux :

- Benest : Vestiaires
- Chazelles : réception des travaux réalisée le jeudi 16 novembre 2017
- Lessac (vestiaires)
- Alloue (club house)
- Barbezieux (vestiaires) demande de prorogation jusqu'au 28 juin 2018
- Confolens (terrain annexe)

A la fin des travaux, une attestation de fin de travaux est rédigée par le maitre d'œuvre sur papier à en-tête et contresignée par le Maire.

ECLAIRAGES

- La CDTIS va élaborer son calendrier pour la campagne des éclairages. Ce dernier sera communiqué aux entreprises et aux municipalités pour la fin d'année.

INTEMPERIES

La CDTIS va remettre à jour la procédure à suivre en cas d'intempéries et elle sera mise en ligne prochainement sur le site du District en concertation avec la commission des championnats et la commission des arbitres.

INSTALLATIONS SPORTIVES

Le contrôle des installations sportives est valable pendant 10 ans.

Date de la prochaine réunion : vendredi 02 février 2018 à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

L'Animateur : Pierre Demont
La Secrétaire : Bérengère Sucharyna